



Réalisation de deux FDES collectives de panneaux de particules et panneaux de fibres MDF replaqués bois (2 faces), fabriqués en France, pour usage intérieur

Le projet a eu pour objectif de réaliser deux FDES de panneaux de particules et panneaux de fibres MDF replaqués bois 2 faces, fabriqués en France, pour un usage intérieur. La réalisation de ces deux FDES fait suite à l'élaboration de la FDES de panneaux contreplaqués replaqués bois (2 faces) en 2021.

Jusqu'à présent, les déclarations environnementales des produits du secteur de la construction étaient cadrées au niveau français par la norme NF P01-010 sous le format de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES). Une norme similaire a été publiée au niveau européen depuis janvier 2012, et au niveau français depuis août 2012, sous le numéro EN 15804, qui annule et remplace toutes normes nationales similaires. Les FDES proposées ont donc été réalisées selon le format européen et vérifiées selon le programme AFNOR INIES.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

EPDs of veneered particleboard and medium-density fiberboard made in France for interior use

The objective of the project was to publish two EPDs for veneered particleboard and medium-density fiberboard panels made in France for interior use.

Until 2012, Environmental Product Declarations of construction products were performed according to the French standard NF P01-010 named FDES (EPD). A similar standard EN 15804 was published at European level since January 2012, and at French level since August 2012, which substitutes all similar national standards. This project permits to realize an EPD according to the European standard (NF EN 15804). This EPD was verified according the AFNOR program.

Réalisation :

Financé par :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr